


GRANDE RÉGION GRENOBLOISE

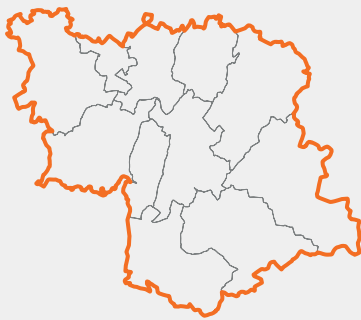
CHIFFRES CLÉS

ENQUÊTE MOBILITÉ 2019-2020

 MÉNAGES
ENQUÊTÉS,
SOIT 12 450
PERSONNES
7 340

 DÉPLACEMENTS
RÉCENSÉS, SOIT 3,4
DÉPLACEMENTS PAR
HABITANT ET PAR JOUR
44 600

 HABITANTS,
SOIT 70 % DE
LA POPULATION
DE L'ISÈRE
826 000



17 SEMAINES D'ENQUÊTE :
NOVEMBRE 2019 À MARS 2020
ET SEPTEMBRE À OCTOBRE 2020

6 GRANDS SECTEURS DANS LA
GRANDE RÉGION GENOBLOISE


12 INTERCOMMUNALITÉS,
DONT UNE MÉTROPOLE

359 COMMUNES RÉPARTIES
EN 89 SECTEURS D'ENQUÊTE


Méthode standard CERTU


L'Enquête Mobilité Certifié CEREMA (EMC²) est une photographie des déplacements réalisés par les habitants d'un territoire, un jour moyen de semaine (du lundi au vendredi), par tous les modes de transport.

Tenant compte du contexte sanitaire, des questions spécifiques ont été intégrées pour apprécier les potentiels changements de comportements de mobilité liés au covid-19.

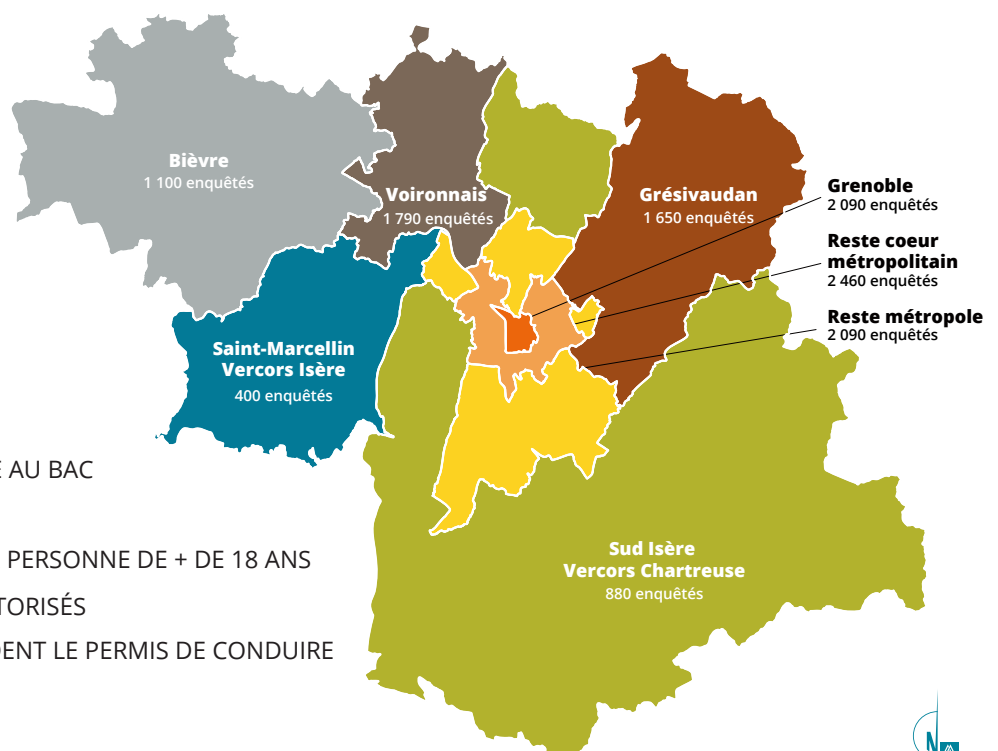
 **2,18** PERSONNES PAR MÉNAGE
46 % D'HABITAT INDIVIDUEL

 **22 %** DE MOINS DE 18 ANS
18 % DE PLUS DE 65 ANS

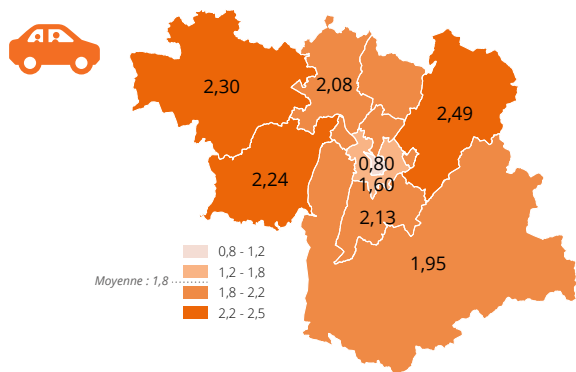
 **42 %** D'ACTIFS
6 % D'ÉTUDIANTS
35 % FORMATION SUPÉRIEURE AU BAC

 **0,74** VOITURE DISPONIBLE PAR PERSONNE DE + DE 18 ANS
36 % DE MÉNAGES MULTI-MOTORISÉS
87 % DES + DE 18 ANS POSSÈDENT LE PERMIS DE CONDUIRE

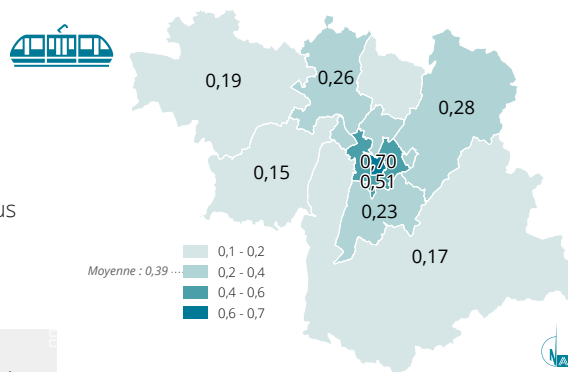
 **0,66** VÉLO PAR PERSONNE



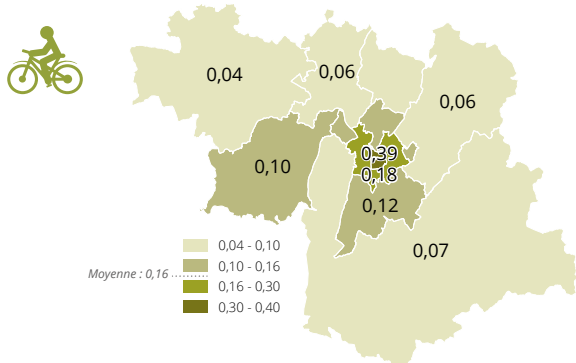
QUELLE MOBILITÉ POUR LES HABITANTS ?



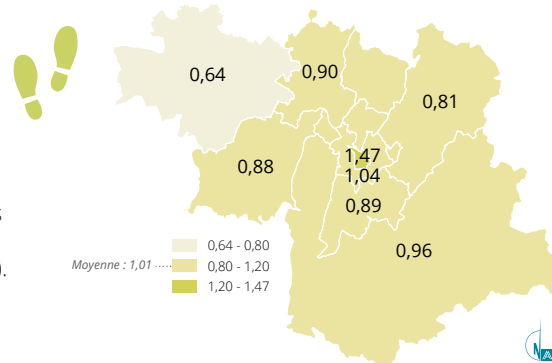
La mobilité voiture augmente lorsque l'on s'éloigne du cœur de la métropole grenobloise. A contrario, la mobilité en transports collectifs est plus élevée dans la métropole.



Un habitant réalise **3,4** déplacements par jour en moyenne



L'usage du vélo est significatif dans le cœur métropolitain et la marche à pied est davantage pratiquée par les grenoblois (urbain dense, courtes distances, absence de relief).



QUI SE DÉPLACE ?

	Homme	Femme
Total	3,61	3,60
Voiture	1,95	1,86
Marche	0,98	1,16
Transports collectifs	0,38	0,44
Vélo	0,21	0,13

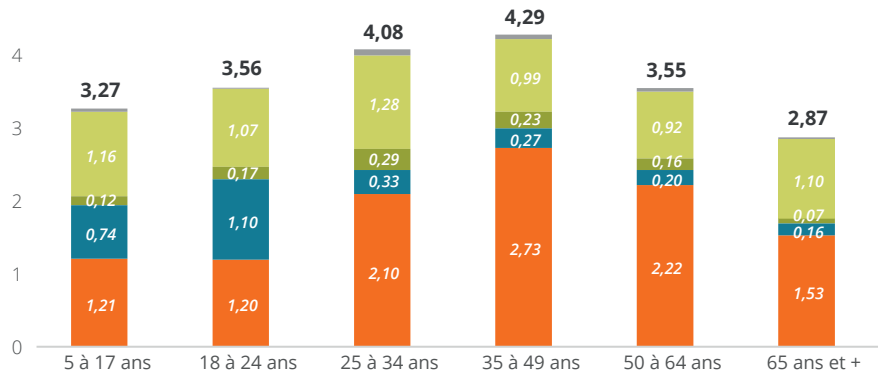
Enfants de moins de 5 ans exclus

Les femmes et les hommes ont globalement le même niveau de mobilité. Les femmes se déplacent davantage en transports collectifs et à pied et les hommes davantage en voiture et à vélo.

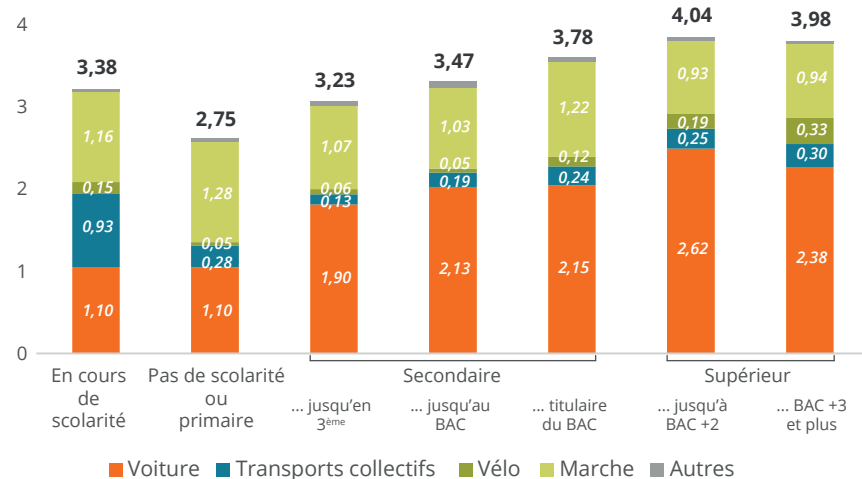
C'est à l'âge actif que la mobilité est la plus élevée et le recours à la voiture le plus fréquent. Les jeunes de moins de 25 ans ont la plus forte mobilité en transports collectifs. Les séniors se déplacent autant à pied que les autres catégories mais utilisent moins leur voiture.

Plus le niveau de formation est élevé, plus la mobilité est forte. Les habitants en cours de scolarité sont plutôt des jeunes de moins de 25 ans (scolaires et étudiants) dont la mobilité en transports collectifs et à pied sont les plus élevées de tous les niveaux de formation.

Mobilité par tranche d'âge selon les modes de déplacement



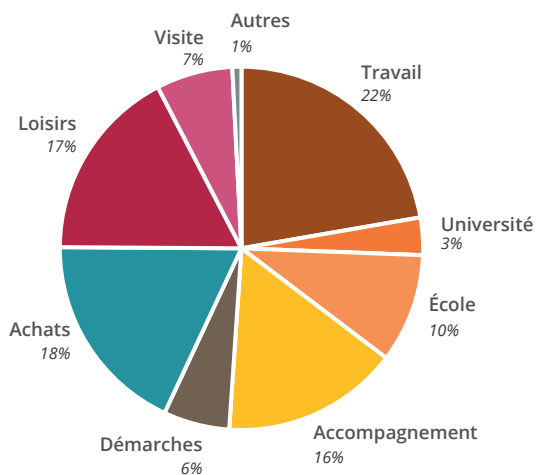
Mobilité par niveau d'études selon les modes de déplacement



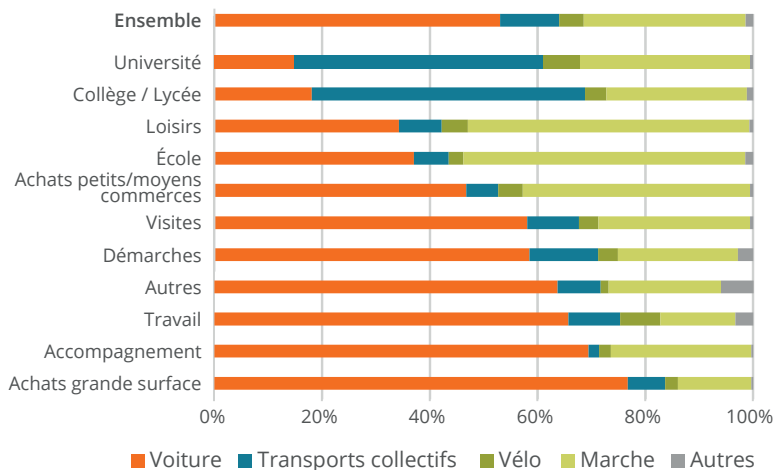
Voiture Transports collectifs Vélo Marche Autres

POURQUOI ET COMMENT LES HABITANTS SE DÉPLACENT-ILS ?

Motifs de déplacement à la destination



Part modale selon le motif de déplacement



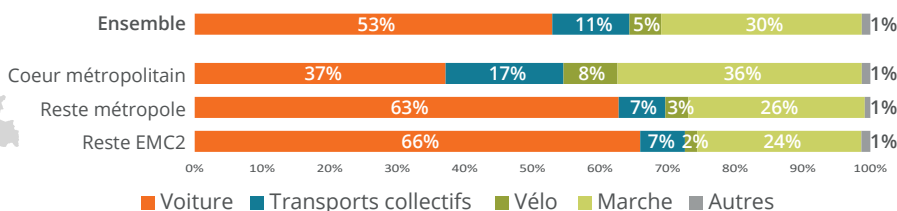
*Autres : camionnette, camion, deux et trois roues motorisé, trottinette, rollers...

Les déplacements « obligés » (travail et études) représentent 35 % du total des déplacements. Pour les motifs achats en grande surface, accompagnement et travail, la voiture est largement dominante. Pour les motifs études et loisirs, la part de la voiture est nettement plus faible, au profit des transports collectifs et de la marche à pied.

Volume de déplacement par mode

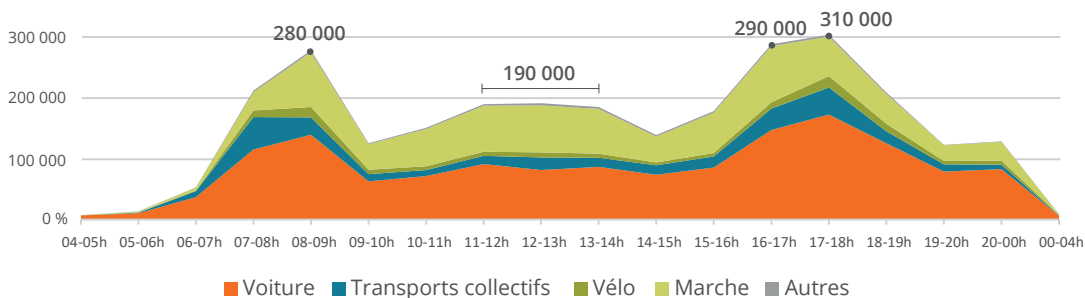


Part modale selon le territoire



Les parts modales sont fortement contrastées entre le territoire de la métropole et les territoires périurbains.

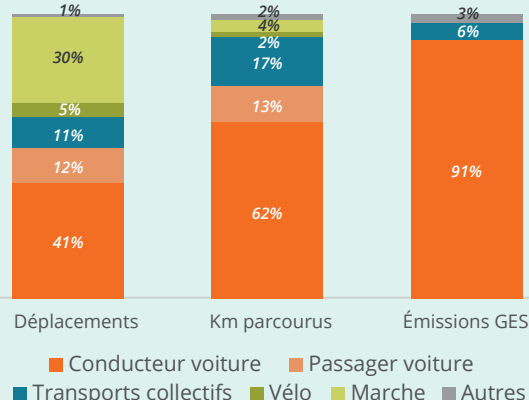
QUAND LES HABITANTS SE DÉPLACENT-ILS ?



L'heure la plus chargée sur les réseaux de transports collectifs est 7h-8h. Sur ce créneau, la part modale des transports collectifs dans le total des déplacements atteint 25 %. Le phénomène de pointe est moins marqué en voiture.

Contribution de la mobilité aux gaz à effet de serre

Poids des modes de déplacement



L'automobile est la principale responsable des émissions de gaz à effet de serre et polluants locaux. Ainsi, si les déplacements au volant d'une voiture ne représentent que 53 % des déplacements, ils représentent les deux tiers des kilomètres parcourus par les habitants de la grande région grenobloise, et contribuent pour 91 % aux émissions de GES.



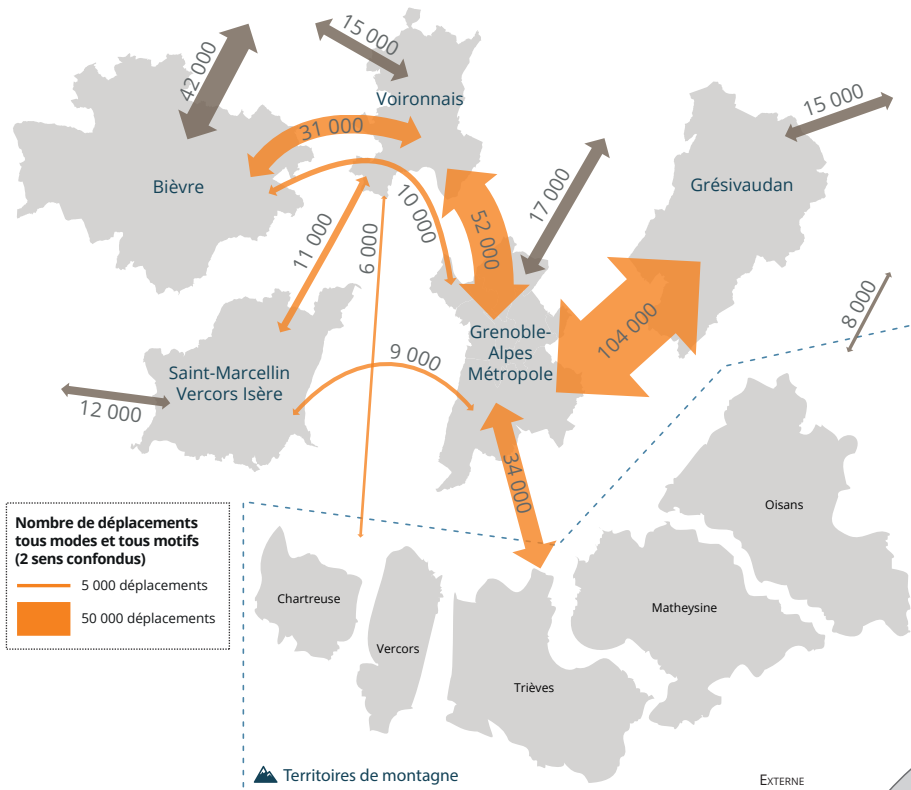
Un habitant consacre **57** minutes par jour à se déplacer



Un habitant parcourt **21** kilomètres par jour

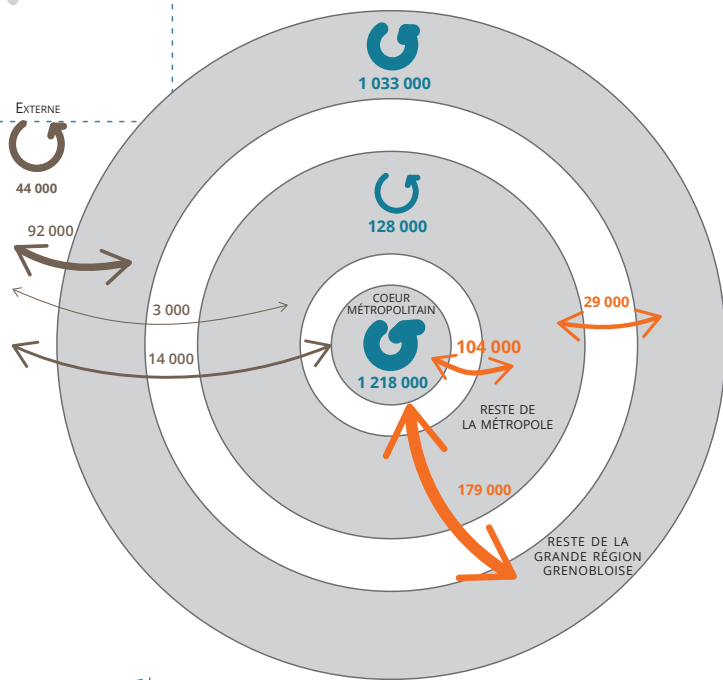
QUELLE GÉOGRAPHIE DES DÉPLACEMENTS ?

Déplacements d'échanges tous modes

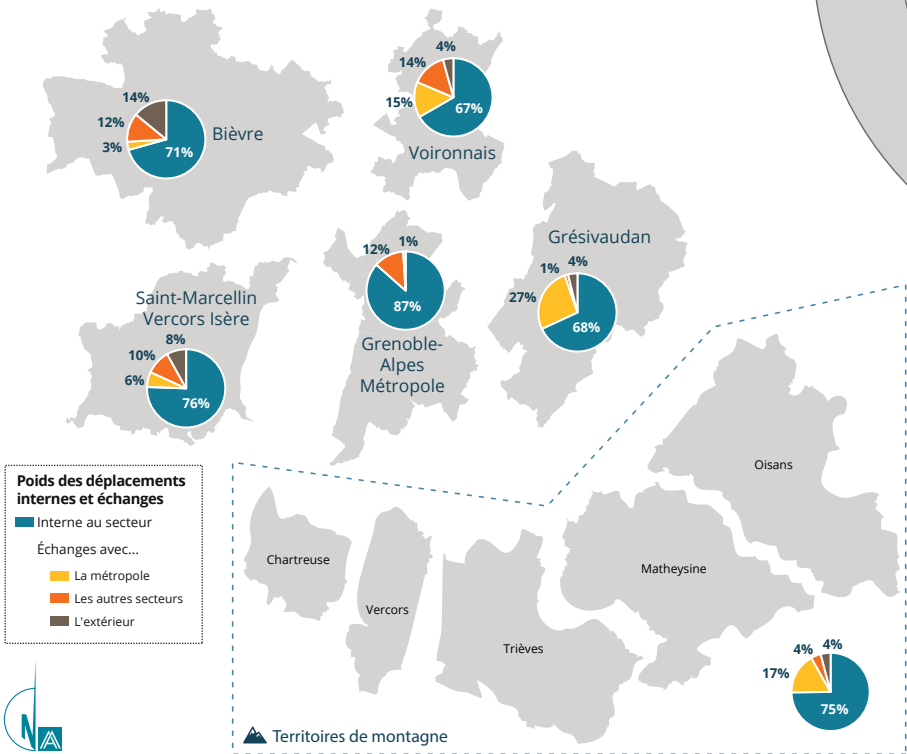


Le territoire de la métropole exerce une attraction importante sur l'ensemble de la grande région grenobloise. Le territoire du Pays Voironnais exerce une attraction sur les territoires adjacents (Bièvre, SMVIC, Grésivaudan)

Flux des déplacements



Poids des déplacements internes et échanges



2 845 000 déplacements, dont :

- 2 380 000 internes aux secteurs
- 312 000 échanges entre secteurs
- 109 000 échanges avec l'extérieur
- 44 000 externes au territoire

L'EMC² ne comptabilise que les déplacements des habitants de son territoire. Par exemple, un lyonnais qui se déplace dans la métropole grenobloise n'est pas recensé.

Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de la région grenobloise (isabelle.reynaud@aurg.asso.fr)

OCT 2019
DÉC 2020

L'ENQUÊTE
mobilité
GRANDE RÉGION GRENOBLOISE

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
SCOT 2031
DE LA GRANDE REGION DE GRENOBLE

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA REGION GRENOBLOISE

GRENOBLE-ALPES
METROPOLE

Le GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pays Voironnais
Sous-territoire du Pays Voironnais

isère
LE DEPARTEMENT
www.isere.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Cerema

SMMAC